

LES DEBOUCHES

Le BTS est conçu pour permettre une **insertion directe dans la vie active** mais la **poursuite d'études** est fréquente.

La vie active...COMPTABLE :

- Dans les services financiers d'entreprises privées : aide-comptable, comptable fournisseurs, comptable clients, chargé de recouvrement, comptable trésorerie, technicien paie,
- Au sein d'un cabinet d'expertise comptable : assistant comptable, collaborateur social,
- Au sein de collectivités publiques, d'administrations ou d'associations.

La poursuite d'études :

- La filière de l'expertise comptable via un DCG (Diplôme de Comptabilité et Gestion - 2ème année, bac +3) puis un DSCG (Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion, bac +5) et le diplôme d'expert-comptable (bac+8)
- Les licences professionnelles tertiaires :
 - Gestion des ressources humaines,
 - Contrôle de gestion logistique
 - Conseil en assurance et Services financiers
 - Métiers de l'Immobilier ou encore Carrières Juridiques...

Brevet de Technicien Supérieur Comptabilité et Gestion (BTS CG)



LYCEE JEAN-JACQUES HENNER A ALTKIRCH

- Une formation courte (2 ans) et professionnalisante mais de réelles possibilités de poursuites d'études
- Une section mixte (étudiants en formation initiale et étudiants en alternance) pour favoriser l'échange entre savoirs théoriques et pratiques

CONTACT

M. Dominique BOHN (DDFPT) : 03 89 07 57 15

VENEZ NOUS RENCONTRER

Portes ouvertes du lycée – le samedi 17 février 2018 (matinée)
Bâtiment B

20 rue de Hirtzbach - 68130 ALTKIRCH
03 89 07 57 07
@ : Ce.0680001g@ac-Strasbourg.fr
www.lycee-jjhenner.fr

Quel bac ?

- Baccalauréat professionnel Gestion Administration
- Baccalauréat STMG
- Baccalauréats généraux (S, ES, L)
-

Quels effectifs ?

25 à 30 étudiants et 2 publics

Voie scolaire (20 étudiants)	Contrat d'apprentissage (jusqu'à 10 apprentis)
Stage en entreprise de 10 semaines sur 2 périodes : 5 semaines en 1 ^{ère} année (mai-juin) et 5 semaines en 2 ^{ème} année (septembre-octobre) Ateliers professionnels : activités pratiques réalisées en groupe, faisant appel aux outils numériques	Contrat d'apprentissage de 2 ans Alternance entreprise / lycée : 2 jours en entreprise (lundi et mardi), 3 jours en cours (du mercredi au vendredi)

Quel profil ?

- Une motivation réelle pour le monde de l'entreprise et les sciences de gestion
- Des affinités pour les outils numériques (tableurs, bases de données)
- Des qualités d'organisation et de méthodes
- Un intérêt marqué pour les chiffres
- Une certaine aisance relationnelle et un goût pour le travail en équipe
- Des capacités de travail régulier et en autonomie

Comment se fait le recrutement ?

- **Formation initiale :**
 - Inscription sur le portail « Parcours Sup »
 - Examen des dossiers
- **Apprentissage :**
 - Inscription sur le portail « Parcours Sup » - CFA Roosevelt
 - Contrat d'apprentissage avec un employeur

LA FORMATION

Formation sur deux ans, environ 30 heures par semaines, dont près de la moitié en travaux dirigés. Une formation équilibrée entre enseignements technologiques, professionnels et généraux

ENSEIGNEMENTS TECHNOLOGIQUES ET PROFESSIONNELS

7 PROCESSUS	Horaire hebdomadaire	
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
6 PROCESSUS METIERS		
P1 – Contrôle et traitement comptable des opérations commerciales	6	4
P2 – Contrôle et production de l'information financière		
P3 – Gestion des obligations fiscales		
P4 – Gestion des relations sociales	5	2
P5 – Analyse et prévision de l'activité		
P6 – Analyse de la situation financière	2	5
1 PROCESSUS SUPPORT		
P7 – Fiabilisation de l'information comptable et système d'information comptable	2	2
PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION		
AP – Ateliers professionnels	3	2
ARIC – Accès aux ressources informatiques et documentaires (libre-service)	3	3
RN – Remise à niveau pour les débutants et les autres étudiants selon les besoins	2	2

ENSEIGNEMENT GENERAL

Horaire hebdomadaire	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Economie	2	2
Droit	2	2
Management des entreprises	2	2
Mathématiques appliquées	2	2
Culture générale et Expression	3	3
Anglais OBLIGATOIRE	2	2
Module optionnel (facultatif - allemand)	(2)	(2)

Anglais langue vivante obligatoire

La formation du futur technicien supérieur en comptabilité gestion nécessite l'utilisation de la **langue anglaise**, notamment du lexique lié au domaine de spécialité, pour exploiter les ressources documentaires utilisées dans le cadre des situations rencontrées et pour échanger avec des interlocuteurs étrangers.